



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
À
LIÈGE

Liège, 24 octobre 2007

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les mandataires, Mesdames et Messieurs les représentants de l'Université, Chers amis, je suis heureux d'être accueilli ce soir à l'Institut Jules Destrée et je remercie Philippe Destatte de me donner l'occasion d'y rencontrer beaucoup de ceux qui, par leur conviction, par leurs travaux, ont fait de cette simple association le centre de recherche prestigieux qu'il est aujourd'hui.

Monsieur Destatte,

A qui voudrait embrasser d'une phrase l'ensemble de vos travaux, le souffle manquerait vite.

J'en ai fait l'expérience : tout ce que je connaissais de vous, il y a 2 ans, quand un ami commun nous a présentés à Namur, aux fêtes de Wallonie 2005, c'était votre *Identité wallonne*, la version de 1997.

Ce n'est qu'après que j'ai découvert l'étendue de vos activités dans des champs plus vastes comme la prospective, l'évaluation, la contractualisation.

En parcourant votre œuvre, j'y ai vu pourtant se dessiner trois axes :

1 – l'ancrage territorial :

Tout part de là, semble-t-il, de cette conscience d'être wallon et de la recherche des sources de ce sentiment, au premier chef dans les écrits de Jules Destrée.

Mais bien vite, on a l'impression que, pour cerner l'émergence de cette identité, vous êtes conduits à dépasser une approche chronologique linéaire.

Comment en effet rendre compte de l'aspiration historique de la Wallonie à exister en tant que Région ? En lisant *l'Identité wallonne*, on suit les délinéaments de pensées, de prises de positions si volatiles, si contradictoires parfois, qu'elles semblent défier toute tentative de synthèse. Je pense notamment à ce Congrès national wallon de Liège en octobre 1945, où les délégués changent radicalement de position entre le début et la fin de la réunion. Et pourtant, ces délégués sont les mêmes. Les positions exprimées, dans un vaste éventail, en faveur d'une plus ou moins grande autonomie de la Wallonie apparaissent comme les avatars – au sens hindou du terme – d'une même aspiration à exister en tant que Région. Il n'était pas facile de tirer, de cette efflorescence d'idées, les lignes claires que vous tracez dans votre *Identité wallonne*.

L'histoire du mouvement wallon est une chose, mais qui appelle une autre question, celle de l'avenir, celle des possibles : la Wallonie au futur.

L'approche associative et militante du centre Jules Destrée et les méthodes de la recherche historique avaient permis de répondre clairement aux questions : d'où vient la Wallonie ? qu'est-ce qu'être wallon ? L'Encyclopédie du Mouvement wallon est l'aboutissement - monumental – de cette approche.

Mais, pour aller plus loin et se poser la question : où va la Wallonie ? il fallait d'autres méthodes.

C'est le tournant que prend l'Institut à la fin des années nonante, je crois.

2 - C'est le deuxième axe que je repère dans votre œuvre : l'élaboration de concepts innovants.

Un jour que vous furetez à l'étal d'un bouquiniste, vous tombez sur un best seller américain oublié, *Les Dix Commandements de l'Avenir*, de John Naisbitt. Ce que j'en retiens, c'est bien sûr que vous y trouvez formulé clairement pour la première fois ce que vous pressentiez : que nous quittions l'ère industrielle pour une économie fondée sur la création, la transmission et l'échange d'informations. Mais j'en retiens aussi que, lorsque vous cherchez ainsi dans les réserves d'un bouquiniste, vous appelez ça "faire de la veille". Parce que vous êtes curieux de tout, à l'affût des idées nouvelles et même de celles qui dorment au fond des caisses de vieux bouquins.

Vous vous mettez alors en réseau avec d'autres chercheurs, en Europe, dans le monde francophone et anglo-saxon, et vous participez ainsi à l'élaboration de concepts nouveaux. Car ce n'est pas un travail de recherche solitaire, vous vous impliquez, et vos collègues de l'Institut avec vous, dans une recherche collective et partagée, suivant les préceptes de Naisbitt. Et, aspiré dans ce réseau, l'Institut se transforme rapidement en un Centre de recherche reconnu et correspondant actif des plus grands centres de prospective du monde.

Bien sûr, le fait que vous ayez été un des premiers à soupçonner les possibilités qu'ouvrait Internet vous a pas mal aidé.

Je n'aurai pas la présomption de décortiquer ces concepts innovants devant ceux qui les ont construits ou qui ont contribué à les développer. Je dirai simplement que des concepts comme l'Evaluation, la Contractualisation et la Prospective ne sont pas de simples outils, mais de véritables programmes de travail : Evaluer, c'est mettre en place une méthodologie et des indicateurs pertinents et fiables; contractualiser, c'est "créer un équilibre entre acteurs sur la base d'un projet dans lequel chacun est impliqué"; la prospective, c'est de la veille, mais ça consiste aussi à éveiller, les citoyens, les mandataires, les acteurs économiques.

3 – Et c'est là que je vois se dessiner le troisième axe de votre action, dans le lien que vous avez toujours établi entre théorie et action : penser autrement, dites-vous, pour agir autrement..

"On ne change pas la société par décret" écrivait Michel Crozier. Il ne suffit pas d'imaginer le futur possible et souhaitable d'un territoire pour transformer les choses. Il faut mobiliser les divers acteurs sur un projet. Et pour qu'ils se mobilisent effectivement, il faut que ce projet soit le leur, qu'ils participent à sa conception et qu'ils se l'approprient.

Pour un chercheur, c'est plus difficile à réaliser que de jouer plus classiquement les conseillers du Prince. Mais il n'y a pas moyen de faire de la bonne prospective sans s'investir directement dans un processus de réflexion, de décision et de mise en œuvre collectif. Et l'objet même de la recherche se dérobe alors, puisqu'on le modifie par le regard même qu'on porte sur lui : il y a de la pédagogie, de l'incitation au changement dans le fait même de poser la question : "que pouvons-nous et que voulons-nous devenir ?"

Philippe Destatte, vous recevez aujourd'hui une décoration française. La condition première posée par Paris pour attribuer une distinction à un étranger est qu'il ait rendu des services éminents à la France.

Bien sûr, vous enseignez à Paris 7 et à Clermont Ferrand, vous collaborez comme Directeur scientifique à la DATAR, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale de la France. Ca suffirait bien à justifier votre nomination dans l'ordre des Palmes Académiques.

Mais c'est surtout votre contribution à l'élaboration de concepts innovants qui a retenu l'attention des autorités françaises. Et puis votre pragmatisme, et puis votre optimisme. Les défis auxquels est confrontée la Wallonie sont les mêmes que ceux que nous connaissons en France. Nous aussi, nous avons du mal à quitter l'ère industrielle. Nous aussi, nous éprouvons l'angoisse d'une économie parvenue à l'extrême limite de ses possibilités et qui retrouve soudain les peurs, les ténèbres auxquelles elle pensait avoir échappé avec l'industrialisation. Et votre démarche nous aide et nous encourage.

Philippe Destatte, au nom du Ministre de l'Education, je vous fais Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.